



\*Formation professionnelle continue intitulée

## BIENTRAITANCE ET PROTECTION DE L'ENFANCE

### **Objectif pédagogique :**

A l'issue de la formation, les participants seront capables de:

- Se situer dans une démarche de bientraitance envers les enfants accueillis ;
- Repérer les signes faisant suspecter un risque ou une situation de maltraitance afin d'ajuster son accompagnement et alerter si besoin.

**Durée : 12 heures (2 jours)**

**Profil : Être un.e professionnel.le de l'accueil individuel de la ville de Paris**

**Prérequis : Aucun**

### **Les objectifs et le contenu de la formation :**

1. Intégrer dans son projet d'accueil les fondamentaux de la bientraitance envers l'enfant, sa famille et le professionnel en les associant aux différents temps du quotidien :
  - Le dispositif de protection de l'enfance en France (ONED) ;
  - La convention internationale des droits de l'enfant ;
  - La bientraitance et ses représentations ;
  - Le concept de bientraitance et son influence sur l'évolution des pratiques quotidiennes ;
  - Les principes fondamentaux de la bientraitance dans l'accompagnement ;
  - Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
2. Analyser les situations de « douces violences » dans leurs temporalités, leurs formes et leurs contextes :
  - Le concept de « douces violences » et la loi contre les violences éducatives ordinaires ;
  - Les différences et les similitudes entre les situations de « douces violences » et maltraitance ;
  - Les impacts des « douces violences » sur le développement global de l'enfant.
3. Adopter une posture et une communication permettant à l'enfant de libérer sa parole :
  - Affiner son sens de l'observation par l'analyse du langage corporel de l'enfant ;
  - Observer les interactions de l'enfant avec son entourage proche ;
  - Savoir recueillir la parole de l'enfant et l'accompagner dans la verbalisation
4. Alerter en cas de suspicion de maltraitance :
  - Partager ses observations de manière objective et adaptée avec la SAMF
  - Le circuit de l'information préoccupante à Paris
  - La notion de discrétion professionnelle

CETEC A2F

45 rue des Plantes 75014 Paris

01.40.37.27.07



5. Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance :

- Planification de moments d'échanges entre professionnels en dehors de la présence des enfants ;
- Les lieux, les sites et les outils ressources de promotion pour la bientraitance.

**Moyens pédagogiques et techniques :**

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents supports de formation projetés ;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Analyse des pratiques ;
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation (selon le formateur).

**Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :**

- Feuilles de présence ;
- Questions orales ou écrites (QCM) ;
- Mises en situation ;
- Formulaires d'évaluation de la formation.

**ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Contactez notre référente handicap Shara RATHAKRISHNAN au 01.40.37.27.07 ou [ceteca2f75@gmail.com](mailto:ceteca2f75@gmail.com)

**L'équipe du CETEC A2F et la Ville de Paris vous souhaite une bonne formation.**

\*Formation prise en charge par la Ville de Paris